

**Communiqué de presse**

**21.02.2019**

## Le Grand Conseil doit éviter un conflit inutile et dommageable

Le comité de Jb.B s'insurge contre l'obstination du Conseil-exécutif et de la commission des finances à vouloir, dans le cadre de la révision de la Loi sur la formation professionnelle, facturer 10 millions aux communes - soit l'équivalent de 10 francs par habitant - pour financer des tâches cantonales. La répartition des tâches et de leurs financements entre canton et communes fonctionne bien depuis près de 20 ans, sur la base de principes que chaque partie respecte dans un esprit constructif. Si le projet du Conseil-exécutif devait être accepté, les communes considéreront que le Canton ne respecte plus les règles du jeu et agiront de même. Les maires du comité de Jb.B invitent tous les députés du Jura bernois et de Bienne à faire en sorte que les relations conflictuelles entre canton et communes, que l'on connaissait avant l'introduction de la LPFC, restent du domaine du passé. Ils doivent refuser la proposition dangereuse du Conseil-exécutif.

Dans un tout autre domaine, le comité de Jb.B invite toutes les communes à faire part de leurs besoins nouveaux en matière de transports publics dans le cadre de la consultation en cours de la Conférence régionale des transports.

**Renseignements** : Informations supplémentaires sur les prises de position du comité Jb.B : M. André Rothenbühler, directeur de Jb.B, 032.492.71.30 – [andre.rothenbuhler@arjb.ch](mailto:andre.rothenbuhler@arjb.ch)